

Motion, Groupe des Verts, 22 septembre 2019

**« Energies renouvelables à la buvette de la Pointe du Grain »**

Le changement de locataire de la Pointe du Grain est l'occasion de se poser des questions et de s'autoriser certains projets. La Pointe du Grain est un endroit idyllique, tranquille et qui mérite notre attention.

Notre groupe trouve particulièrement déplacé le groupe électrogène fonctionnant au diesel qui, outre de polluer, produit des nuisances sonores considérables.

En 2018, nous avons à notre disposition des ressources renouvelables pour alimenter ce genre de lieu retiré. Les expériences dans les alpages ou les cabanes de montagne démontrent qu'une autonomie énergétique est accessible.

**Nous demandons donc au Conseil communal d'étudier les pistes pour n'utiliser que des énergies renouvelables pour alimenter la buvette de la Pointe du Grain.**

Notre groupe est conscient qu'une motion acceptée peut se traiter dans un délai d'un an. Toutefois nous serions favorables à ce que ces pistes soient envisagées durant l'hiver afin que les prochains locataires puissent dès le début de leur bail déjà avoir accès à une alimentation énergétique respectueuse de l'environnement.

La Pointe du Grain est un écrin de notre Grande Béroche et sa buvette participe à l'accueil des touristes, de nos habitantes et habitants.

Nous vous demandons, Mesdames les conseillères générales, Messieurs les conseillers généraux d'accepter cette motion pour que la buvette de la Pointe de Grain redevienne un endroit de détente Grandeur Nature.

Signataires :

Arvind Shah  
Sylvie Noirat  
Sera Pantillon  
Veronika Pantillon  
Michèle Tenot-Nicati